



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-dix-huitième session
Rome, 9-10 avril 2003

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE

DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

POUR LA

RECHERCHE ET LA FORMATION AGRICOLES

MENÉES PAR DES

CENTRES INTERNATIONAUX BÉNÉFICIAANT DU SOUTIEN DU GCRAI

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	iii
PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION	1
DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	2
ANNEXES	
I. Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA): programme visant à renforcer les activités de recherche-développement destinées à améliorer la commercialisation des produits du secteur des petits ruminants et la création de revenus dans les zones arides de l'Amérique latine	3
II. Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR): programme visant à améliorer la création de revenus à l'intention des communautés forestières dans le cadre du portefeuille de prêts du FIDA dans la région Asie et Pacifique	8
III. Centre international de la pomme de terre (CIP): programme visant à intégrer, amplifier et reproduire des technologies à l'intention de cultivateurs de pommes de terre dont les ressources sont maigres	15



SIGLES ET ACRONYMES

ASARECA	Association pour le renforcement de la recherche agronomique en Afrique orientale et centrale
CIFOR	Centre pour la recherche forestière internationale
CIP	Centre international de la pomme de terre
CIRAF	Centre international pour la recherche en agroforesterie
CONDESAN	Consortium pour le développement durable de l'écorégion andine
DAT	Don d'assistance technique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ICARDA	Centre international de recherche agricole dans les zones arides
LIR	Lutte intégrée contre les ravageurs
NARS	Systèmes nationaux de recherche agricole
ONG	Organisation non gouvernementale
PRAIA	Programme régional à l'appui des populations indigènes d'Amazonie
PTBA	Programme de travail et budget annuel

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE
DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA RECHERCHE ET LA
FORMATION AGRICOLES MENÉES PAR DES CENTRES INTERNATIONAUX
BÉNÉFICIAIRES DU SOUTIEN DU GCRAI**

J'ai l'honneur de présenter le rapport et recommandation ci-après concernant trois propositions de dons d'assistance technique (DAT) en faveur de la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) d'un montant de 2 700 000 USD.

PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION

1. Dans le présent rapport, il est recommandé que le FIDA apporte un appui aux programmes de recherche et de formation agricoles de trois centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI: le Centre international de recherche agricole dans les zones arides, le Centre pour la recherche forestière internationale et le Centre international de la pomme de terre.

2. Les documents relatifs aux DAT soumis au Conseil d'administration pour approbation sont annexés au présent rapport:

- I. Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA): programme visant à renforcer les activités de recherche-développement destinées à améliorer la commercialisation des produits du secteur des petits ruminants et la création de revenus dans les zones arides de l'Amérique latine;
- II. Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR): programme visant à améliorer la création de revenus à l'intention des communautés forestières dans le cadre du portefeuille de prêts du FIDA dans la région Asie et Pacifique;
- III. Centre international de la pomme de terre (CIP): programme visant à intégrer, amplifier et reproduire des technologies à l'intention de cultivateurs de pommes de terre dont les ressources sont maigres.

3. Les objectifs et la teneur des programmes de recherche appliquée considérés sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'aux principes et critères régissant son programme de DAT pour la recherche et la formation agricoles.

4. Les objectifs stratégiques de l'appui du FIDA au développement technologique concernent: a) les stratégies adoptées par les ménages des groupes cibles du FIDA pour assurer leur sécurité alimentaire dans les zones agroécologiques reculées et marginalisées; b) les technologies qui reposent sur les savoirs traditionnels, prennent en compte la problématique hommes-femmes et visent à renforcer et diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité et en s'attaquant aux entraves à la production; c) l'accès aux ressources productives (terre et eau, services financiers, main-d'œuvre et technologie, y compris les techniques autochtones) et la gestion productive et durable de ces ressources; d) des politiques propres à inciter les ruraux pauvres à accroître leur productivité et à réduire leur dépendance à l'égard des transferts; et e) un cadre institutionnel au sein duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales, dispensent des services aux populations économiquement vulnérables, en fonction de leurs atouts. Dans ce cadre, le FIDA a l'intention d'élaborer des approches de la réduction



de la pauvreté rurale fondées sur la production, en particulier de produits qui sont cultivés et consommés par les ruraux pauvres. Enfin, l'établissement d'un réseau consolidé destiné à recueillir et diffuser les savoirs aidera le Fonds à établir des liens durables avec ses partenaires de développement et à multiplier les effets de son programme de recherche et de formation agricoles.

5. Les DAT proposés dans le présent document répondent aux objectifs stratégiques énoncés ci-dessus, lesquels s'articulent sur le *Cadre stratégique du FIDA 2002-2006*. Par l'intermédiaire de l'ICARDA, le premier don améliorera la commercialisation des produits issus de l'élevage des petits ruminants; axé sur les activités de recherche-développement, il vise les objectifs a), b) et e), en aidant notamment les petits éleveurs à tirer le meilleur parti des marchés des produits du petit élevage. Le deuxième don profite directement aux zones d'intervention du FIDA en appuyant, par l'entremise du CIFOR, l'évaluation des différentes options dont disposent les communautés forestières pauvres pour se procurer des revenus. Il vise par conséquent les objectifs a) à c), l'accent étant mis également sur les perspectives de réformes politiques et institutionnelles et l'autonomisation des bénéficiaires, dans le contexte de la recherche-action, soit les objectifs d) et e). Dans le prolongement de la recherche entreprise antérieurement au titre de l'initiative mondiale contre le mildiou de la pomme de terre, le troisième don appuiera, par l'intermédiaire du CIP, une plus large diffusion des technologies auprès des cultivateurs de pommes de terre pauvres en ressources, visant ainsi plus particulièrement les objectifs a) et b), et le renforcement des écoles d'agriculture de terrain pour améliorer l'adaptation et l'adoption des technologies.

DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

6. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons d'assistance technique proposés en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme visant à renforcer les activités de recherche-développement destinées à améliorer la commercialisation des produits du secteur des petits ruminants et la création de revenus dans les zones arides de l'Amérique latine, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme visant à améliorer la création de revenus à l'intention des communautés forestières dans le cadre du portefeuille de prêts du FIDA dans la région Asie et Pacifique, accordera un don ne dépassant pas neuf cent mille dollars des États-Unis (900 000 USD) au Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme visant à intégrer, amplifier et reproduire des technologies à l'intention de cultivateurs de pommes de terre dont les ressources sont maigres, accordera un don ne dépassant pas huit cent mille dollars des États-Unis (800 000 USD) au Centre international de la pomme de terre (CIP) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE AGRICOLE DANS LES ZONES ARIDES
(ICARDA): PROGRAMME VISANT À RENFORCER LES ACTIVITÉS DE
RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT DESTINÉES À AMÉLIORER LA
COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU SECTEUR DES PETITS RUMINANTS ET
LA CRÉATION DE REVENUS DANS LES ZONES ARIDES DE L'AMÉRIQUE LATINE**

I. GÉNÉRALITÉS

1. Les zones arides et semi-arides d'Amérique latine sont celles où vivent les segments de la population les plus pauvres, marginalisés et vulnérables. Du fait de la rigueur et de l'inconstance du climat, les rendements de l'agriculture traditionnelle non irriguée dans ces zones sont faibles et irréguliers. L'élevage (surtout des petits ruminants, chèvres et moutons) constitue l'activité de base des ruraux pauvres dans ces zones à haut risque soumises aux caprices du climat. Les espèces et les races d'animaux élevés sur ces terres ont certes des rendements assez faibles mais elles sont très bien adaptées à la rudesse de l'environnement de ces zones et elles permettent de tirer le meilleur parti des maigres ressources fourragères, qui autrement ne seraient pas utilisées, en les transformant en produits à haute valeur nutritive tels que le lait et la viande. Malgré les efforts qui ont été déployés pour améliorer les conditions de vie dans ces zones arides, la population rurale continue à y mener une existence précaire et marginale. Un gros travail de recherche-développement est nécessaire pour améliorer cette situation. Dans cette région où se pratique le système d'élevage extensif traditionnel, reposant sur la végétation indigène et sur les parcours, le surpâturage continu sur les terres communales provoque la dégradation des terres de parcours. Les problèmes de santé animale créent un risque de transmission des maladies chez l'homme. La qualité et la commercialisation des produits d'origine animale ne répondent pas aux attentes des consommateurs.

2. Les solutions technologiques qui permettraient d'améliorer le système d'élevage actuel reposant sur la petite exploitation font encore défaut car jusqu'à présent les opérations de recherche-développement ont généralement été conçues et mises en œuvre sans qu'il soit tenu compte des possibilités ou des perspectives de commercialisation. En conséquence, les technologies n'ont été introduites que très lentement et leur impact sur la production et sur les revenus des exploitants est resté faible. En outre, les programmes de recherche, de vulgarisation et de développement ont été le plus souvent élaborés sans la participation directe des agriculteurs, utilisateurs finaux du processus de recherche-développement.

II. JUSTIFICATION/PERTINENCE POUR LE FIDA

3. Un certain nombre de technologies et de pratiques de gestion visant à améliorer la productivité de l'élevage des petits ruminants ont déjà été mises au point dans d'autres zones arides et semi-arides. Certaines de ces technologies, testées et diffusées par l'intermédiaire d'ICARDA dans le cadre de projets financés par le FIDA, pourraient être appliquées directement dans les zones arides et semi-arides d'Amérique latine. Il s'agit de technologies ayant pour objet de: a) favoriser la transformation efficace de la biomasse végétale en produits animaux; b) soutenir la production et la qualité des produits d'origine animale et améliorer la transformation des produits primaires (le lait, par exemple) en produits dérivés à valeur ajoutée.

4. Les chercheurs et le personnel technique qualifiés, qui ne manquent pas dans la région, pourraient élaborer un programme modèle visant à améliorer le niveau de vie des producteurs ruraux, qui serait fondé sur l'application d'une approche communautaire et participative axée sur le marché. Le programme aura des effets bénéfiques pour les éleveurs pauvres de petits ruminants dans les zones arides marginales du Brésil, du Chili et du Mexique en permettant l'amélioration de la production et de la commercialisation des produits d'origine animale et en contribuant ainsi à accroître les revenus

et les moyens de subsistance dans ces zones. Ce programme s'inscrit dans la stratégie régionale du FIDA pour l'Amérique latine (2001) et contribuera en particulier à la réalisation de l'objectif stratégique à moyen terme consistant à améliorer la capacité concurrentielle des petits producteurs ruraux. Les projets de développement en cours qui soutiennent la production et le développement des marchés dans les zones arides et semi-arides, tels que ceux financés par le FIDA, offrent un moyen inestimable pour relier des interventions technologiques à un processus de recherche axé sur le marché, l'objectif étant d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs. Le programme sera directement lié aux projets suivants du FIDA avec lesquels il devrait coopérer étroitement: a) Chili: Projet de développement agricole pour les collectivités paysannes et les petits exploitants de la Quatrième Région; b) Brésil: Projet de soutien aux familles à faible revenu dans la région semi-aride de l'État de Sergipe, et tous les autres projets du FIDA dans le nord-est du Brésil; c) Mexique: Projet de développement rural au profit des communautés mayas dans le Yucatan; d) El Salvador: Projet de développement rural de la région centrale (PRODAP-II).

III. LE PROGRAMME PROPOSÉ

Objectifs du programme

5. La finalité générale du programme est d'améliorer les moyens d'existence des communautés rurales dans les zones arides et semi-arides d'Amérique latine en augmentant la productivité de l'élevage des petits ruminants (chèvres et moutons) et en développant les possibilités de commercialisation des produits d'origine animale, tout en encourageant une gestion durable des ressources naturelles dans la région. Les objectifs spécifiques en sont les suivants: a) accroître la productivité de l'élevage des petits ruminants en améliorant les techniques de gestion, les produits d'affouragement et la santé animale; b) améliorer la qualité, la transformation et la commercialisation des produits d'origine animale (fromage, desserts lactés, chevreaux, agneaux et peaux); c) renforcer la capacité institutionnelle des organisations agricoles et des institutions de vulgarisation et de recherche; d) promouvoir une approche participative et favoriser en particulier la participation des femmes aux efforts visant à organiser les producteurs pour améliorer l'utilisation des ressources naturelles, la formation et la commercialisation; e) fournir un soutien technique aux programmes de développement ayant une composante élevage dans les zones arides d'Amérique latine; f) rechercher et développer des débouchés pour les produits des petits ruminants.

Principales activités du programme

6. **Recherche adaptative.** Le programme appliquera une approche de recherche participative rigoureusement axée sur les marchés en favorisant la participation active des éleveurs de petits ruminants. Cette approche concerne les composantes principales des interventions de recherche adaptative visant quatre étapes essentielles de la chaîne de production:

- a) **interventions destinées à promouvoir la commercialisation de la viande de chèvre, de chevreau et d'agneau.** Ces interventions seront fondées sur les échanges entre vendeurs/transformateurs, qui constituent des éléments importants du marché, notamment entre professionnels qui suscitent et déterminent la demande de produits issus de petits ruminants, par exemple les rôtisseurs, les restaurateurs et les transformateurs de viande. L'un des principaux éléments de cette composante consistera à étudier soigneusement les possibilités commerciales existant dans chaque pays;
- b) **interventions en exploitation visant à améliorer la production, l'accent étant mis sur la gestion stratégique et un système efficace d'alimentation animale.** Gestion efficace des parcours et intégration de résidus de récoltes, de sous-produits et de sources non traditionnelles de fourrage dans le système d'alimentation animale, techniques destinées à améliorer l'utilisation des produits fourragers (par exemple, blocs de fourrage), gestion



des troupeaux, reproduction, soins vétérinaires et contrôle de qualité sont autant d'exemples de domaines où des interventions peu onéreuses sont de nature à accroître la productivité en vue de tirer parti des débouchés ciblés. La pleine participation des communautés agricoles renforcera l'efficacité de ces interventions;

- c) **interventions destinées à améliorer la qualité des produits d'origine animale à valeur ajoutée (par exemple, fromage et desserts lactés) et à diversifier ces produits.** Cette composante comprendra une évaluation méthodique de la demande actuelle et potentielle des consommateurs ainsi que l'expérimentation et l'adaptation de technologies à tous les stades depuis celui de la collecte des produits jusqu'à celui de leur transformation et de la manutention des produits transformés. Le soutien régulier apporté aux organisations d'agriculteurs dans le cadre des projets d'investissement du FIDA sera mis à profit pour tester différents niveaux de micro-industrialisation et de commercialisation coopératives;
- d) **formation.** Cette composante importante s'adressera entre autres aux détaillants (par exemple, rôtisseurs et restaurateurs qui peuvent contribuer à l'accroissement de la demande), aux producteurs, aux chercheurs et aux vulgarisateurs. L'objectif consiste à créer un noyau de personnes capables de fournir des services aux producteurs du pays et d'autres régions analogues.

7. **Information et travail en réseau.** Le programme créera un centre d'information virtuel (via Internet) sur les technologies relatives à l'élevage des petits ruminants (l'accent étant mis sur les zones arides) qui sera au service des chercheurs, des techniciens, des vulgarisateurs, des producteurs et des chefs de projets du FIDA et qui les reliera aux réseaux existants tels que FIDAMERICA (réseau d'organisations et de projets travaillant avec les ruraux pauvres en Amérique latine et dans les Caraïbes) et le réseau latino-américain sur l'agroforesterie pour la production animale. Ce centre permettra d'accéder aux données suivantes: documents latino-américains scientifiques et techniques, publiés ou non, consacrés aux petits ruminants, et littérature mondiale portant sur la transformation des produits issus des petits ruminants et sur leur commercialisation; liens avec d'autres systèmes et sites d'information intéressants; base de données sur les chercheurs et les institutions travaillant sur la question des petits ruminants dans les zones arides; base de données sur les projets relatifs aux petits ruminants; forum de discussion (par exemple, échanges de données électroniques et conférences via Internet), matériel de formation (vulgarisation, communication, vidéos) et photothèque.

8. **Formation.** En coordination avec les programmes de développement actuels financés par le FIDA dans les pays considérés, des stages de formation sur les divers aspects de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits seront organisés à l'intention du personnel technique et des producteurs. Les programmes de développement financés par le FIDA couvriront la plupart des dépenses de formation. Outre les besoins budgétaires, les programmes de formation et leur contenu seront définis en fonction des conditions et des besoins locaux pendant la phase de planification annuelle du programme. Le programme organisera dans chaque pays deux ateliers par an avec des représentants des institutions de recherche participantes et des projets du FIDA.

IV. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS

9. Les résultats attendus du programme sont les suivants:

- **recherche.** Augmentation de la productivité, amélioration de la qualité des produits issus des petits ruminants et développement des débouchés sur des sites pilotes dans les pays participants, recommandation de solutions technologiques et de formules de gestion susceptibles d'être diffusées plus largement;
- **information et travail en réseau.** Création d'un centre virtuel d'information, accessible par courrier électronique et par Internet permettant d'accéder à la littérature scientifique et technique et à des ouvrages de vulgarisation, aux bases de données sur les institutions, les chercheurs et les projets, à la photothèque, à des liens vers d'autres sites, et à des forums de discussion;
- **formation.** Organisation d'au moins trois cours par pays, l'un à l'intention des techniciens et les deux autres à l'intention des producteurs. Le nombre définitif de ces cours dépendra de leur intérêt pour les projets du FIDA et du financement dont ils pourront bénéficier dans le cadre de ces projets;
- **formation de professionnels des systèmes nationaux de recherche agricole (NARS).** Formation pendant de courtes périodes de trois chercheurs des NARS à des sujets particuliers pertinents et renforcement de la capacité des NARS à résoudre des problèmes;
- **comptes rendus des réunions.** Organisation de trois réunions régionales dont les comptes rendus seront publiés sous forme électronique et sur papier.

V. ARRANGEMENTS RELATIFS À L'EXÉCUTION

10. L'ICARDA sera responsable de la gestion et de la coordination du programme, y compris la gestion financière et les rapports aux donateurs, par le truchement d'un coordonnateur régional installé en Amérique latine. Il fournira une assistance technique en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Des chercheurs nationaux et locaux élaboreront, avec l'aide d'autres parties prenantes (y compris des chefs de communautés agricoles) et en consultation avec l'ICARDA et la FAO, des propositions de projets de recherche adaptative fondés sur la coopération. Au moins six projets de recherche (deux par pays) devraient être menés dans les pays participants sur des sites pilotes sélectionnés. La répartition des fonds entre les pays dépendra du nombre et de la qualité des propositions.

11. Le budget du programme prévoit le financement partiel des activités des coordonnateurs nationaux dans les trois pays participants. Les activités nationales seront examinées et les programmes de travail et budgets annuels (PTBA) élaborés lors des réunions annuelles de coordination nationale. Des réunions régionales de coordination, organisées annuellement en alternance dans chacun des pays considérés, fourniront aux chercheurs nationaux participants, à l'ICARDA, à la FAO et aux autres organisations participantes l'occasion d'échanger des résultats de recherche, des renseignements technologiques et d'autres informations et d'arrêter des plans pour l'année suivante. La coopération entre les pays sera également facilitée par le réseau d'information mis en place par le programme, par des échanges de visites entre les pays et par l'organisation d'ateliers itinérants. Un comité de pilotage du programme sera constitué avec des coordonnateurs nationaux et/ou des directeurs de recherche de chaque pays, le coordonnateur régional de l'ICARDA et des représentants de l'ICARDA, de la FAO, du FIDA et des organismes donateurs. Ce comité se réunira une fois par an pour examiner, modifier et approuver les PTBA élaborés pendant les réunions nationales et régionales. Il sera également chargé, au cours de la première année d'exécution du programme, d'évaluer des propositions initiales de projets de recherche dans chaque pays et de faire les recommandations nécessaires.

VI. COÛTS ET FINANCEMENT INDICATIFS DU PROGRAMME

12. Le coût total de ce programme d'une durée de trois ans est estimé à 1 630 000 USD. La contribution proposée du FIDA est estimée à 1 000 000 de USD, celle en nature de l'ICARDA à 100 000 USD et celle de la FAO à 70 000 USD. La contribution en nature des NARS participants, estimée à 260 000 USD, financera les traitements des scientifiques et la fourniture d'équipements pour la recherche, de véhicules, etc. Il est également prévu que les projets financés par le FIDA dans les trois pays considérés contribueront à hauteur d'environ 200 000 USD au financement des coûts de la formation, des ateliers et de certaines autres activités.

COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT DU PROGRAMME (en USD)

Activité	Première année	Deuxième année	Troisième année	Total
Personnel ¹	48 000	49 000	50 000	147 000
Voyages internationaux ²	47 000	46 000	45 000	138 000
Coûts de la recherche ³	135 000	135 000	135 000	405 000
Centre virtuel ⁴	10 000	10 000	10 000	30 000
Formation, ateliers et réunions ⁵	51 000	51 000	51 000	153 000
Publications ⁶	3 000	5 000	7 000	15 000
Communications, etc.	2 000	2 000	1 000	5 000
Total des coûts directs	296 000	298 000	299 000	893 000
Coûts indirects	36 000	36 000	35 000	107 000
Contribution totale du FIDA	332 000	334 000	334 000	1 000 000
Contribution en nature de l'ICARDA	35 000	35 000	30 000	100 000
Contribution en nature de la FAO	25 000	24 000	21 000	70 000
Contribution en nature des NARS	90 000	85 000	85 000	260 000
Cofinancement par les projets financés par le FIDA	60 000	70 000	70 000	200 000
Coût total du programme	542 000	548 000	540 000	1 630 000

Notes concernant le budget

- ¹ Comprend: a) le coût du coordonnateur du projet en Amérique latine (quatre personnes-mois par an); b) le coût des coordonnateurs nationaux (six mois par an); c) le coût des spécialistes dans des domaines spécifiques.
- ² Comprend les frais de voyage, les indemnités de subsistance et les frais de logement pour la supervision et les consultants.
- ³ Comprend les dons attribués sur une base concurrentielle de façon à permettre au moins six dons par an.
- ⁴ Comprend le matériel informatique et les périphériques de base ainsi que les frais de fonctionnement du centre virtuel qui sera installé sur le site de coordination du programme.
- ⁵ Y compris:
 - a) les ateliers nationaux destinés à la formation des producteurs, des chercheurs du programme et du personnel des projets de développement (deux ateliers par pays et par an);
 - b) seulement les frais d'organisation des réunions de coordination régionales (une par an) car les frais de voyage seront inscrits au budget de chaque don;
 - c) des séminaires de formation régionaux (un par an);
 - d) la formation du personnel du programme dans certains pays pour renforcer particulièrement certains secteurs de recherche (une personne par pays et par an).
- ⁶ Y compris le coût de la publication des rapports et de la diffusion de la documentation.

**CENTRE POUR LA RECHERCHE FORESTIÈRE INTERNATIONALE (CIFOR):
PROGRAMME VISANT À AMÉLIORER LA CRÉATION DE REVENUS À L'INTENTION
DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES DANS LE CADRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS
DU FIDA DANS LA RÉGION ASIE ET PACIFIQUE**

I. GÉNÉRALITÉS

1. Les catégories rurales défavorisées telles que les populations indigènes, les femmes et les paysans sans terre ou cultivant des terres marginales sont particulièrement tributaires de la forêt dans les régions d'Asie qui sont isolées, qui manquent de capital et qui n'ont qu'un accès limité aux marchés. Au cours des dernières années, beaucoup d'efforts ont été consacrés à l'augmentation des revenus de ces groupes grâce en particulier à l'amélioration du marché et des technologies pour les produits forestiers non ligneux. Cependant, des obstacles structurels persistants ont entravé les efforts destinés à améliorer les revenus tirés par les communautés de ces produits. Bien que les pauvres connaissent partout des conditions analogues, les pauvres des zones forestières sont dans une situation particulièrement difficile: accès limité aux ressources, aux marchés et à l'information; manque de capacités locales en matière d'organisation et de gestion; difficultés à se constituer des actifs durables; confiscation des avantages par les élites; application de politiques qui leur sont peu favorables.

2. Comme on se rend de mieux en mieux compte qu'il n'existe pas de solution facile pour réduire la pauvreté des communautés forestières, l'accent est désormais davantage mis sur de nouvelles stratégies visant à accroître les revenus, notamment celles qui ont un double objectif, à savoir l'autonomisation des populations et la création de revenus et d'actifs. Dans la mesure où les populations pauvres tributaires de la forêt sont mieux organisées et deviennent plus autonomes, elles ont plus de chance de pouvoir identifier et choisir des moyens d'existence qui leur soient plus favorables à long terme. Des recherches ont été menées dans le passé sous la direction du CIFOR avec l'aide financière du FIDA pour déterminer l'impact des politiques de décentralisation dans le domaine forestier en Asie, notamment du point de vue des revenus. L'une des principales conclusions de ces recherches a été que l'impact de la décentralisation sur les pauvres était plus important lorsque les organisations locales étaient fortes et qu'elles s'alliaient à des groupes de défense de leurs intérêts, des groupes d'aide au développement et des collectivités locales. La décentralisation ne peut pas à elle seule rendre les pauvres qui sont tributaires des forêts plus autonomes ni en augmenter durablement les revenus. Conformément à une recommandation du FIDA et sur la base des discussions intervenues à Rome en mars 2002, le CIFOR a proposé de partir de ces conclusions pour examiner les possibilités de relier les stratégies d'autonomisation fondées sur l'organisation sociale et la constitution de coalitions d'une part à l'élaboration de politiques et d'investissements spécifiques susceptibles de contribuer efficacement à la création de revenus, de l'autre.

II. JUSTIFICATION/PERTINENCE POUR LE FIDA

3. Le programme se justifie par la contradiction évidente qui existe entre le rôle que devraient jouer les produits et services forestiers dans la réduction de la pauvreté et le fait que les forêts sont presque toujours oubliées dans les stratégies de développement économique et de lutte contre la pauvreté. En matière de lutte contre la pauvreté, les forêts offrent des possibilités mais posent aussi des difficultés. Pour faire reculer la pauvreté dans les communautés forestières, il est indispensable d'aller au-delà des interventions techniques actuelles consistant à tirer des revenus plus importants de l'exploitation du bois et des produits non ligneux. Il faut appliquer des stratégies de plus grande ampleur portant par exemple sur l'organisation sociale, les relations de pouvoir, la sécurité de la tenure foncière et les politiques ayant une incidence sur la capacité des communautés forestières à négocier pour obtenir des avantages réels et à travailler avec des coalitions qui partagent leurs objectifs. Il importe également de comprendre les principales tendances des politiques qui peuvent influencer sur ces

ANNEXE II

stratégies. Les pauvres doivent influencer davantage sur les solutions adoptées en matière de revenus et il faut, à cet effet, examiner toute une série de stratégies complémentaires visant à accroître ces derniers.

4. Peu de travaux ont été jusqu'à présent consacrés à l'examen de l'efficacité des différentes stratégies de création de revenus des populations pauvres tributaires de la forêt. Or, une amélioration des connaissances en la matière contribuerait à ce que les investissements extérieurs et les projets de développement atteignent plus efficacement leurs objectifs. En particulier, on ne sait pas grand chose du rôle que peut jouer le renforcement de l'organisation sociale et des coalitions s'agissant d'offrir aux pauvres des forêts des solutions plus viables pour accroître leurs revenus. Il serait utile de connaître très précisément les liens existants entre, d'une part, la création de sources de revenus fondées sur l'exploitation forestière et, de l'autre, l'organisation sociale et les coalitions locales, pour pouvoir choisir des investissements forestiers profitables pour les pauvres. Le programme proposé aura pour objet de fournir aux chargés de portefeuille de pays et à d'autres organismes de développement les informations dont ils ont besoin pour choisir ces investissements. Il visera essentiellement les femmes et les groupes d'indigènes qui vivent de la forêt dans une partie ou dans la totalité des six pays d'Asie suivants où le FIDA a des activités: Chine, Inde, Indonésie, Népal, Philippines et Viet Nam. Il s'appuiera également sur l'expérience des autres institutions et sur les résultats des études comparatives et interdisciplinaires effectuées par le CIFOR à l'échelle mondiale.

III. LE PROGRAMME PROPOSÉ

5. Le programme a pour but de fournir des moyens d'existence moins précaires aux femmes et aux minorités ethniques pauvres et socialement défavorisées qui sont tributaires des ressources forestières en Asie. Il dégagera des enseignements et élaborera des recommandations spécifiques à l'intention des praticiens du développement, y compris le FIDA et ses partenaires, au sujet des investissements et des autres interventions s'inscrivant dans de nouvelles stratégies visant à favoriser l'autonomisation des pauvres tributaires de la forêt et à créer pour eux des sources de revenus.

6. **Objectifs.** Les objectifs du programme sont les suivants:

- évaluer l'efficacité des différentes mesures de création de sources de revenus pour les pauvres des zones forestières;
- déterminer les moyens d'action dont disposent les populations pauvres pour influencer sur les possibilités de création de revenus et d'actifs moyennant des organisations locales plus efficaces et la constitution de coalitions;
- recenser les réformes de portée générale qui seraient de nature à rendre plus efficaces, en faveur des pauvres, les stratégies de création de sources de revenus, les organisations locales et la constitution de coalitions;
- accroître la capacité des participants et d'autres organismes à améliorer la mise en œuvre de stratégies en faveur des pauvres reliant, d'une part, le renforcement organisationnel et la constitution de coalitions et, de l'autre, la création de sources de revenus.

7. **Composantes/activités.** L'élément central du programme est une recherche-action participative avec des partenaires nationaux et des communautés locales de la Chine, de l'Inde et du Népal sur la façon dont un renforcement de l'organisation sociale locale et de la formation de coalitions peut contribuer à la création de sources de revenus et d'avoirs pour les pauvres des zones forestières. En coopération étroite avec les chargés de portefeuille de pays et les responsables locaux de l'exécution des projets du FIDA, la recherche mettra l'accent sur les femmes et les groupes indigènes/minorités ethniques étroitement tributaires de la forêt dans des zones isolées et marginalisées où sont mis en œuvre des projets soutenus par le FIDA. Le programme sera d'abord mis en œuvre dans les zones suivantes:

ANNEXE II

- Meghalaya, Inde;
- Jumla et Humla, dans l'ouest du Népal;
- sud-ouest de la Chine (les zones précises sont encore à déterminer mais Qinling ou la zone montagneuse de Wulin devraient en faire partie).

8. La recherche-action sera complétée par l'examen des résultats attestés de certaines expériences et de projets du FIDA dans d'autres pays afin d'en tirer des constats et des enseignements de portée plus générale. Le CIFOR s'attachera notamment à tirer des enseignements de l'expérience de projets antérieurs analogues et en particulier à établir des liens avec les projets du CIFOR et du FIDA à Malinau et Kutai Barat, dans le Kalimantan oriental, en Indonésie et avec le programme régional du FIDA à l'appui des populations indigènes d'Amazonie (PRAIA). Le programme visera à produire des informations techniques destinées à être diffusées auprès des praticiens du développement, notamment le FIDA et ses partenaires.

9. Des partenaires nationaux et locaux (très probablement un institut de recherche local et des organisations non gouvernementales (ONG) ou, en Chine, des organismes d'État compétents) prendront la tête des opérations pour sélectionner 3 à 5 sites communautaires, conformément aux critères de sélection arrêtés par l'équipe responsable et aux intérêts de la communauté locale. Ces sites devraient être choisis de façon à montrer tout une série de stratégies possibles d'autonomisation et de création de sources de revenus en faveur des pauvres des zones forestières et à en permettre la comparaison au niveau d'un seul pays et entre plusieurs pays. L'équipe responsable examinera ou établira, sur la base des documents disponibles et des discussions dans les communautés, une série de données de référence sur les moyens de subsistance et les avoirs des populations locales. Les partenaires locaux faciliteront la participation des communautés à la recherche-action. Le programme s'appuiera sur la grande expérience acquise par le CIFOR en matière de recherche-action participative et de gestion intégrée des ressources naturelles.

10. **Détermination des stratégies concernant les revenus.** En coopération étroite avec les communautés, l'équipe de recherche et l'ONG partenaire locale examineront au moins quatre stratégies pour améliorer le sort des pauvres dans les zones forestières:

- augmenter la valeur de la production forestière (*agrandir le gâteau*). L'exemple le plus courant est celui qui consiste à ajouter de la valeur aux produits forestiers non ligneux en améliorant la technologie et la commercialisation;
- sauvegarder l'accès des pauvres à la nourriture, aux médicaments et au bois de chauffe, et les protéger contre les risques de conflits violents, de surexploitation forestière et d'expropriation de la part de personnes extérieures (*empêcher le gâteau de rapetisser*);
- redistribuer les avoirs en faveur des pauvres (*distribuer le gâteau en parts plus égales*), par exemple au moyen de mesures réglementaires, de réformes foncières et de l'habilitation des pauvres;
- rechercher des sources de valeur nouvelles non fondées sur les produits (*ajouter un nouveau gâteau*), telles que la rémunération des services environnementaux.

11. Chacune de ces quatre stratégies présente des possibilités d'investissement que le FIDA et les autres prêteurs ou donateurs doivent pouvoir évaluer pour préparer des interventions de projets efficaces.

12. **Analyse du rôle des organisations et des coalitions locales.** Une deuxième composante de la recherche-action consistera donc à trouver des méthodes novatrices et efficaces pour mobiliser les communautés locales, renforcer le capital social et favoriser les coalitions entre parties prenantes, ces méthodes devant être associées aux mesures susmentionnées visant à créer des sources de revenus. Bon nombre de ces approches ont souvent été employées pour le développement de microentreprises dans le secteur agricole, mais il est loin d'en être ainsi dans les communautés forestières isolées.



Comme on l'a vu plus haut, le choix des approches ne peut se faire à l'avance et doit résulter de négociations entre le FIDA, ses partenaires et les communautés. En fonction des besoins du programme, le CIFOR aidera les ONG locales et ses partenaires scientifiques à mener des recherches participatives avec les communautés afin que celles-ci se rendent mieux compte de la façon dont les institutions locales et la constitution de coalitions ont influé sur leurs moyens d'existence dans le passé, et qu'elles évaluent l'aide que peut leur apporter à l'avenir ce type d'intervention dans le cadre de projets/programmes.

13. L'équipe de recherche assurera le suivi auprès des communautés et des partenaires afin de savoir quel impact ces organisations et coalitions locales ont sur les moyens d'existence de la population locale. À l'appui de cette activité, le CIFOR fournira des informations de base sur les possibilités s'ouvrant pour de tels mécanismes institutionnels dans les zones forestières, en réunissant des praticiens et des théoriciens réputés travaillant dans des domaines comme la création de sources de revenus, l'autonomisation des populations et les moyens de subsistance en milieu forestier pour qu'ils élaborent une fiche technique commune fondée sur leur expérience. Cette fiche stimulera la réflexion à la fois chez les partenaires locaux responsables de la recherche-action et chez les praticiens du développement travaillant dans les zones forestières. La recherche-action permettra aussi de vérifier jusqu'à quel point les possibilités identifiées auront été exploitées dans la pratique.

14. **Détermination de l'impact potentiel.** Afin d'évaluer l'efficacité de ces stratégies et les perspectives qu'elles ouvrent, l'équipe examinera l'impact des interventions, c'est-à-dire dans quelles mesures elles auront: a) atteint les pauvres, notamment les femmes et les groupes indigènes ou minorités ethniques marginalisés, et évité la confiscation des avantages en découlant par des élites locales plus puissantes ou par des collectivités locales; b) exercé une influence significative sur les revenus et la sécurité alimentaire des ménages pauvres; c) permis la constitution d'avoirs à long terme, notamment en ce qui concerne les terres, le capital et les ressources humaines; d) contribué à la viabilité sociale et à la durabilité des ressources. La constitution d'avoirs sous forme de terres et de bois revêtira une importance particulière pour les pauvres des zones forestières car l'État leur a toujours refusé l'accès à ces ressources, qui sont encore pour l'essentiel sous son contrôle (à l'exception de Meghalaya où les communautés ont dans une large mesure gardé le contrôle des terres forestières privatisées). Il sera indispensable de bien comprendre les complémentarités et les synergies potentielles entre ces approches. S'il est vrai que l'impact des trois premières stratégies relatives aux revenus peut être évalué sur le terrain, l'application de stratégies relatives aux sources de valeur non fondées sur les produits, telles que les paiements à titre de transfert, est un phénomène tout nouveau en Asie qui doit encore être étudié au stade expérimental. À cette fin, le CIFOR coopérera notamment avec le Centre mondial d'agroforesterie (anciennement Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF))/Programme du FIDA pour l'élaboration des mécanismes destinés à récompenser les pauvres des hautes terres d'Asie pour les services qu'ils rendent en matière d'environnement. Les conclusions de cette analyse seront diffusées à l'aide de 4 à 5 fiches techniques, les résultats étant indiqués par pays, avec indication des tendances constatées pour plusieurs pays.

15. **Analyse de l'influence des politiques.** Le programme repose sur le principe voulant que la recherche doit avoir lieu à la fois au niveau des communautés locales et à celui des autorités responsables des décisions de politique générale, et s'efforcer de renforcer la circulation de l'information et l'échange des connaissances entre ces deux niveaux. Les deux séries de tendances suivantes ont une incidence sur les liens existants entre les possibilités de gain et l'influence dont dispose la population locale: a) la mondialisation, la privatisation et la participation croissante des populations pauvres tributaires de la forêt aux marchés; b) la décentralisation, la participation croissante des pauvres à l'administration locale et les réformes foncières dans les zones forestières. Sur chaque site, le CIFOR étudiera quelles sont les politiques nationales ou locales qui ont le plus d'impact sur les diverses stratégies visant à créer des sources de revenus et sur la capacité des communautés locales à exercer plus d'influence sur leurs propres moyens de subsistance. Les conclusions de cette analyse seront diffusées à l'aide de 4 ou 5 fiches techniques, les résultats étant

ANNEXE II

présentés par pays avec indication des tendances relevées pour plusieurs pays. Ces fiches serviront à informer les chargés de portefeuille de pays des contraintes que leur imposent les problèmes de politique générale et des possibilités existantes. Elles seront également utilisées comme instrument d'un processus de réforme des politiques.

16. **Travail de synthèse.** Afin de produire des résultats de portée aussi générale que possible, le CIFOR et ses partenaires feront la synthèse des résultats des projets de recherche-action et examineront soigneusement la documentation existante. Le CIFOR consultera aussi des projets spécifiques du FIDA dans d'autres lieux, non seulement en Asie mais aussi en Amérique latine et en Afrique afin d'en examiner les résultats et de déterminer dans quelle mesure ils sont transposables ailleurs ou ne le sont pas en raison de différences régionales. Au cours de la dernière année du projet, le chef de projet se rendra sur 3 à 8 autres sites des projets du FIDA pour contribuer à ce travail de synthèse. Des rédacteurs spécialistes de la communication en matière de développement et un spécialiste de la formation travailleront ensuite avec l'équipe du projet pour produire un guide et un programme d'études. Le CIFOR et l'équipe du projet rendront compte des résultats du projet au cours d'une réunion finale des parties prenantes à laquelle participeront des membres du personnel du FIDA et des partenaires.

17. **Diffusion des résultats de la recherche et renforcement de la capacité des partenaires.** Outre les fiches techniques consacrées à des aspects spécifiques de la recherche, le CIFOR et les partenaires publieront deux types de documents où seront rassemblés les enseignements de portée générale qui se dégagent de la recherche. Le premier est un guide destiné aux intermédiaires locaux et nationaux de développement, dans lequel seront définis les principes essentiels à appliquer pour créer des possibilités de revenus et autonomiser les communautés des zones forestières. Il présentera des modèles généraux que les praticiens pourront adapter pour produire eux-mêmes la documentation correspondant à leurs propres besoins. Ce guide sera traduit en plusieurs langues et mis à la disposition du FIDA et des principaux réseaux. Le second sera une série de fiches de conseils techniques.

18. Le CIFOR s'efforcera à chaque étape de créer un groupe d'utilisateurs du guide et de développer leur capacité de tirer parti des enseignements présentés. Les utilisateurs auxquels s'adressera le guide au départ sont le personnel des projets du FIDA, les partenaires de recherche et les praticiens du développement des pays considérés mais, par la suite, l'objectif de cet ouvrage est de toucher un public bien plus vaste en Asie et au-delà. Dans chaque pays cible choisi par le FIDA, le CIFOR coopérera avec des partenaires locaux dynamiques pour mettre au point des stratégies de sensibilisation à l'intention de donateurs importants tels que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, l'Agence canadienne de développement international, l'Agence suédoise d'aide au développement international, la Fondation Ford et les ONG militantes ou les organismes analogues capables de jouer un rôle de catalyseur en faveur du changement.

IV. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS

19. Les résultats et avantages escomptés sont les suivants:

- résultats de la recherche-action dans 15 à 30 communautés forestières de la Chine, de l'Inde et du Népal;
- renforcement direct des capacités avec des partenaires et le personnel de projet du FIDA en matière d'élaboration de stratégies de création de sources de revenus pour les pauvres vivant dans les zones forestières de ces pays;
- constitution de groupes de spécialistes (au CIFOR, chez les partenaires et parmi les principaux praticiens/théoriciens) chargés de donner des avis et des conseils sur les stratégies de réduction de la pauvreté axées sur l'établissement de liens entre la création de revenus, l'autonomisation et les moyens de subsistance en zones forestières;



ANNEXE II

- fiches techniques sur les stratégies et les enseignements tirés en ce qui concerne a) les possibilités d'investissement propres à amener une augmentation des revenus (une fiche); b) les possibilités de relier l'organisation sociale et le renforcement des capacités à la création de revenus dans les zones forestières (une fiche); l'impact des diverses méthodes de création de revenus et stratégies d'autonomisation sur le sort des populations pauvres tributaires de la forêt (4 ou 5 fiches); l'impact des principales orientations de la politique générale sur la réduction de la pauvreté dans les communautés forestières et des recommandations de réformes des politiques (4 ou 5 fiches);
- guide à l'intention des partenaires du FIDA et d'autres organismes énonçant les principes à suivre en ce qui concerne les investissements en faveur des pauvres dans le cadre de la politique de création de revenus dans les communautés forestières;
- programme d'études pour la formation des intermédiaires du développement appelés à travailler dans les communautés forestières;
- diffusion d'informations et renforcement des capacités pour des groupes régionaux de sensibilisation et organisation de 3 à 6 petits ateliers pour les membres de ces groupes et les représentants de la population locale de leur secteur;
- diffusion d'informations à l'intention des chefs de projet et des hauts fonctionnaires du FIDA par le biais d'un rapport final et de la présentation des résultats.

V. ARRANGEMENTS RELATIFS À L'EXÉCUTION

20. Le programme sera conçu de façon à travailler directement avec les chargés de portefeuille de pays sur les sites actuels et futurs des projets et à leur fournir l'aide dont ils auront besoin. Il sera également structuré de façon à poursuivre la réflexion en permanence sur l'expérience acquise en cours d'exécution. Le présent don d'assistance technique sera administré par la Division consultative technique et la Division Asie et Pacifique.

21. Le CIFOR nommera un directeur de programme provenant d'un des pays concernés, qui relèvera d'un des scientifiques principaux du CIFOR et qui sera responsable de l'exécution du programme au jour le jour. Un certain nombre de chercheurs de rang élevé du CIFOR participeront au programme, regroupés en fonction de leur spécialité et de leurs connaissances de tel ou tel pays. Le programme créera un groupe consultatif composé de cinq à six membres (un pour chaque pays concerné, un fonctionnaire de haut niveau du FIDA et un expert international en matière d'aide au développement forestier).

VI. COÛTS ET FINANCEMENT INDICATIFS DU PROGRAMME

(en USD)

Catégorie de coûts	FIDA	CIFOR	TOTAL
Personnel (directeurs de projet, personnel de recherche, appui administratif)	290 000	200 000	490 000
Recherche (examen des parties prenantes, coordonnateurs par pays, frais de réunion, voyage et communications)	319 000	10 000	329 000
Diffusion des connaissances (fiches de conseils techniques, contrôle rédactionnel, module de formation, graphiques, ateliers, coordination/gestion du programme, groupe consultatif, coordination de l'équipe de recherche, voyages du personnel, évaluation)	174 000		
Total partiel	783 000	210 000	819 000
Frais généraux (21%) (15% sur la part revenant au FIDA, le CIFOR prenant le reste à sa charge)	117 000	102 000	219 000
Total	900 000	312 000	1 038 000



CENTRE INTERNATIONAL DE LA POMME DE TERRE (CIP): PROGRAMME VISANT À INTÉGRER, AMPLIFIER ET REPRODUIRE DES TECHNOLOGIES À L'INTENTION DE CULTIVATEURS DE POMMES DE TERRE DONT LES RESSOURCES SONT MAIGRES

I. GÉNÉRALITÉS

1. Réduire la pauvreté est un objectif commun aux institutions de recherche et de développement, sans qu'il existe cependant de réel consensus sur les meilleurs moyens d'y parvenir. On se demande notamment si, dans la lutte contre la pauvreté, les interventions techniques qui accroissent le capital social et humain sont plus efficaces que celles qui facilitent l'accès aux ressources. Dans le cadre même des interventions techniques, les spécialistes sont partagés sur les effets comparatifs des technologies basées sur les intrants, telles que de nouvelles variétés ou des engrais, et des technologies à forte intensité de savoir, telles que la lutte intégrée contre les ravageurs (LIR). De plus, il n'existe ni consensus, ni consignes d'ordre général sur les approches participatives les plus adaptées aux différents types de technologies, ou sur les façons dont les institutions de recherche et de développement et les agriculteurs eux-mêmes peuvent adopter durablement ces approches.

2. Le CIP connaît bien les difficultés et les solutions techniques liées à la production des pommes de terre dans les pays en développement et, récemment, grâce à un don d'assistance technique octroyé par le FIDA, s'est également penché sur les approches participatives concernant l'adoption des technologies à forte intensité de savoir, telles que la gestion intégrée des maladies de la pomme de terre. De plus, il a l'habitude d'effectuer des études d'évaluation de l'impact des technologies et des méthodologies. La participation des agriculteurs, financée par le don d'assistance technique, a permis au CIP de recueillir des informations sur les types de technologies demandées par les producteurs de pommes de terre pour améliorer la compétitivité et la sécurité alimentaire. Satisfaire les demandes des agriculteurs représente cependant un défi à la fois technologique et méthodologique. D'autre part, le CIP a établi un réseau d'institutions de contrepartie dans des pays ayant des types de systèmes de recherche et de vulgarisation différents pour la pomme de terre. Les partenaires ne représentent pas seulement des institutions de recherche (nationales, privées et internationales) mais également des ONG et d'autres acteurs participant aux interventions de développement. Ce réseau de partenaires constitue un cadre pour l'évaluation des approches participatives qui pourrait permettre de mettre au point, d'évaluer et d'amplifier les méthodologies et les technologies.

II. JUSTIFICATION/PERTINENCE POUR LE FIDA

3. Dans la plupart des pays en développement, les racines et les tubercules (comme la pomme de terre) représentent une source d'alimentation et de nutrition importante pour les ménages pauvres, voire la source principale. La pomme de terre compte parmi les cultures dont le taux de croissance est le plus élevé dans les pays en développement en raison de la demande accrue sur les marchés émergents, et sa production représente pour les agriculteurs pauvres en ressources une possibilité de gain supplémentaire. En Afrique et en Asie, elle est l'un des rares produits qui permet aux producteurs de se procurer des revenus supplémentaires, un aspect particulièrement important pour les agricultrices à qui la responsabilité de cette culture incombe souvent (en Chine et en Ouganda, par exemple). Dans les Andes, la pomme de terre contribue de manière significative à la sécurité alimentaire. Malheureusement, sa culture a pris de l'importance sans être accompagnée par l'introduction de technologies durables. C'est pourquoi les agriculteurs ont tendance à recourir aux technologies disponibles, telles que des pesticides hautement toxiques pour lutter contre les ravageurs, au détriment de leur santé.

ANNEXE III

4. La production de la pomme de terre recourt principalement à deux types de technologies. Premièrement, les technologies basées sur les intrants, qui agissent directement sur le rendement et dépendent à peu près exclusivement de la disponibilité de l'intrant physique concerné (c'est-à-dire les semences d'une nouvelle variété ou un produit chimique agricole). Deuxièmement, les technologies à forte intensité de savoir, telles que la LIR, qui dépendent de la façon dont on les enseigne aux agriculteurs et dont ceux-ci, ensuite, les appliquent. De plus, différents types d'approches participatives ont été utilisés pour la mise au point des technologies: les stages de formation agricole, les comités locaux d'agriculteurs pour la recherche agricole et le développement participatif des technologies. Ces approches se subdivisent en quatre grandes catégories selon qu'elles sont fondées sur la consultation, la collaboration, la collégialité ou l'initiative personnelle. Le débat sur les mérites respectifs des différentes approches de développement des technologies et de formation des agriculteurs, pour améliorer l'efficacité et la durabilité des interventions, est toujours ouvert.

5. En ce qui concerne la méthodologie, le programme analysera les systèmes existants de connaissances et d'information agricoles relatifs à la pomme de terre. Dans un premier temps, il identifiera et décrira les institutions, les organisations, les groupements ou les individus et leur interaction. Il s'intéressera plus particulièrement aux zones d'intervention des institutions participantes et où des projets financés par le FIDA (et concernés au moins partiellement par la culture de la pomme de terre) pourraient être associés à cette action (tableau ci-après). Cette étude couvre tant le système conventionnel des institutions officielles dispensant des services que les systèmes non conventionnels, qui vont des méthodes utilisées par les agriculteurs pour échanger l'information et les savoirs à la participation croissante d'institutions locales telles que les municipalités.

Projets financés par le FIDA avec lesquels les pays participants pourraient établir des liens

Pays	Projet d'investissement du FIDA
Bangladesh	Projet d'amélioration de l'agriculture paysanne
Bolivie	Projet de services d'assistance technique à l'intention des petits exploitants (PROSAT)
Chine	Projet de lutte contre la pauvreté dans le Guangxi occidental
Éthiopie	Projet de recherche agricole et de formation
Ouganda	Programme de modernisation agricole au niveau local
Pérou	Projet de développement du couloir Puno-Cuzco

6. En ce qui concerne les technologies, deux types en seront étudiés: celles qui sont fondées sur les intrants (nouvelles variétés et semences) et celles à forte intensité de savoir (LIR ou gestion des sols et/ou gestion après la récolte). Le don financera l'appui à l'évaluation de différents types d'activités de recherche participative pour la conception, l'expérimentation et la diffusion de ces technologies. On tentera plus particulièrement de repérer les caractéristiques technologiques influençant le choix des approches utilisées, et vice versa, avec les répercussions éventuelles sur le processus de diffusion.

III. LE PROGRAMME PROPOSÉ

7. La finalité globale est d'améliorer la compétitivité et la sécurité alimentaire des producteurs de pommes de terre pauvres au moyen de technologies durables, mises au point et diffusées par des méthodologies appropriées dans les pays clés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

ANNEXE III

8. Les objectifs spécifiques en sont les suivants:

- a) décrire les composantes des systèmes existants de recherche et de vulgarisation relatifs à la pomme de terre, leur interaction et leurs stratégies, par le biais d'une approche liée aux systèmes de connaissances et d'information agricoles;
- b) déterminer les facteurs qui facilitent ou freinent l'innovation dans les domaines de l'utilisation et de la mise en œuvre à plus grande échelle des technologies et des méthodologies de recherche participative;
- c) combler, pour chaque site, les lacunes dans les technologies et les connaissances relatives à la production de la pomme de terre, en s'appuyant sur la recherche fondamentale et sur la recherche participative;
- d) évaluer quelles sont les approches participatives les plus efficaces pour chaque type de technologie, compte tenu de la situation dans la zone d'intervention et de la reproductivité.

9. Le CIP sera un partenaire clé dans ce programme et appuiera les activités de recherche menées par les institutions participantes, mais ses propres scientifiques exécuteront certaines activités de recherche spécifiques. Selon les analyses préliminaires, le CIP peut contribuer aux technologies faisant intervenir de nouvelles variétés, des clones et des semences (pour les technologies basées sur les intrants), à la LIR appliquée au mildiou et au flétrissement bactérien (pour les technologies mixtes) et à la LIR appliquée à la lutte contre les insectes (pour les technologies à forte intensité de savoir). La recherche fondamentale ou stratégique liée à ces technologies sera menée dans les laboratoires centraux ou régionaux du CIP, en accordant la priorité aux technologies répondant aux demandes formulées par les agriculteurs et les partenaires. La composante sciences sociales de la recherche sera également appuyée et structurée par des scientifiques du CIP.

10. Le CIP dispensera également une formation aux institutions partenaires. Cette formation comportera deux volets: le premier portera sur les aspects méthodologiques de l'évaluation des approches participatives et des technologies, le second consistera en une assistance technique spécifique pour les activités de recherche.

11. **Composantes et résultats du programme.** Les activités et résultats les plus importants, dont certains devront être adaptés aux conditions socioéconomiques et agroécologiques, sont présentés ci-dessous pour chaque objectif du programme.

- a) identifier les composantes des systèmes de connaissances et d'information agricoles relatifs à la pomme de terre, leur interaction et leurs stratégies:
 - repérer les composantes des systèmes: les institutions et les organisations (publiques, ONG et agricoles) qui produisent, diffusent, traitent et utilisent l'information relative à la culture de la pomme de terre;
 - dresser la typologie des connaissances et des informations du système liées aux principales difficultés rencontrées dans la culture de la pomme de terre;
 - recenser les types d'interaction et de stratégies par lesquels les composantes peuvent produire et échanger l'information;
- b) déterminer les facteurs qui facilitent ou freinent l'innovation dans le domaine de l'utilisation et de la reproduction à plus grande échelle de différents types de recherche participative et de méthodes de formation dans les systèmes existants:
 - organiser des ateliers et des groupes thématiques, et utiliser les méthodes d'évaluation rapide des systèmes de connaissances agricoles pour caractériser les types d'approches



ANNEXE III

- participatives en usage aujourd'hui (en particulier le système de recherche participative des stages de formation agricole sur le terrain, mis au point grâce à un don d'assistance technique du FIDA);
- identifier les facteurs qui facilitent ou limitent l'utilisation des approches participatives;
 - déterminer avec les partenaires les stratégies susceptibles d'atténuer les facteurs limitatifs;
- c) concevoir et expérimenter des technologies basées sur les intrants et des technologies à forte intensité de savoir pour la culture de la pomme de terre, et évaluer la rapidité de leur adoption:
- identifier les types de technologies à expérimenter compte tenu des demandes des agriculteurs;
 - effectuer des recherches pour expérimenter les technologies et évaluer les approches de recherche participative pour chaque type de technologie;
 - évaluer la mise au point de la technologie et sa diffusion potentielle en fonction de l'approche utilisée;
- d) déterminer quelles sont les approches participatives les plus efficaces pour une technologie particulière, compte tenu de la situation dans les zones d'intervention:
- évaluer la rapidité d'adoption des technologies et son lien avec le type d'approche nécessaire;
 - mener une analyse des stratégies d'intervention sur les systèmes de recherche et de vulgarisation existants, pour encourager l'innovation en matière d'approches participatives et de technologies durables;
 - élaborer et mettre à l'essai des instructions générales visant à aider les responsables à sélectionner les approches appropriées en fonction des technologies et des conditions locales.

IV. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS

12. Les résultats attendus de ce programme sont les suivants:
- a) l'analyse des systèmes de connaissances et d'information agricoles (systèmes de recherche et de vulgarisation) relatifs à la pomme de terre dans les zones d'intervention et les régions couvertes pour chaque pays participant, et l'identification des aspects requérant une intervention;
 - b) l'identification des facteurs qui favorisent ou freinent l'innovation méthodologique en matière d'utilisation et de transposition à plus grande échelle des technologies et des approches participatives;
 - c) l'adaptation aux conditions locales des technologies basées sur les intrants et/ou à forte intensité de savoir en vue de résoudre les contraintes pesant sur la production de la pomme de terre, et l'estimation de leur impact potentiel;
 - d) l'élaboration d'instructions générales pour la sélection des approches participatives appropriées en fonction du type de technologie et du contexte, et la définition par les institutions participantes de stratégies d'amplification des méthodologies et des technologies dans chaque région d'intervention.

V. ARRANGEMENTS RELATIFS À L'EXÉCUTION

13. Le CIP sera le principal organisme chargé de l'exécution. Un comité directeur facilitera l'interaction avec le gestionnaire du programme de la division consultative technique du FIDA et les chargés de portefeuille responsables des actuels et futurs sites de projet dans les régions concernées. Le comité sera également structuré de manière à favoriser la prise en compte des données d'expérience tout au long du déroulement du programme. Le CIP signera un mémorandum d'accord avec chacun des partenaires de l'exécution du programme.

14. Les activités de recherche proposées seront appuyées et cofinancées par des projets du CIP liés à l'innovation institutionnelle. Ces projets, comme les projets d'investissement du FIDA, contribueront à la validation et à la diffusion des résultats du programme. Il s'agit par exemple des projets appuyés par la Direction suisse de la coopération au développement, du Consortium pour le développement durable de l'écorégion andine (CONDESAN), de l'Association pour le renforcement de la recherche agronomique en Afrique orientale et centrale (ASARECA), et d'une nouvelle proposition récemment soumise par le programme du GCRAI sur la recherche participative et l'analyse par sexe et le CIP au Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement.

15. Le CIP coordonnera le programme de recherche, en collaboration étroite avec les institutions partenaires de chaque pays, y compris celles qui sont déjà associées à des projets d'investissement du FIDA. Un comité de pilotage, composé de représentants de chaque institution, prendra les décisions se rapportant aux activités du programme, à l'utilisation des fonds et à l'évaluation de la performance.

VI. COÛTS ET FINANCEMENT INDICATIFS DU PROGRAMME

(en USD)

Postes	FIDA	Cofinancement*
Personnel	300 000	100 000
Service de recherche/Assistance technique	200 000	30 000
Voyages	50 000	50 000
Fournitures et petit équipement	100 000	20 000
Ateliers	60 000	30 000
Capital	--	10 000
Appui administratif	90 000	30 000
Total	800 000	270 000

* Fourni en nature par le CIP et les autres institutions partenaires.